



**Dans ce numéro :**

**Édito :** Nicole PICART-Présidente

**Actualités :** DIHAL

**État des lieux :** Bâti ADDSEA

**À venir :** Réforme formation professionnelle

**Évolutions :**

- Placement à Domicile
- Projet lits thérapeutiques

Edition : ADDSEA  
5 B Rue Albert Thomas  
25000 BESANCON

Responsable publication :  
Sylvain DONNET

Mise en page :  
Sandrine PACIULLO

Comité de rédaction :  
Colette CURIE  
Sylvia HERBEZ  
Nicole PICART  
Sandrine PACIULLO  
Sylvain DONNET  
Jean-Jacques FREYBURGER  
Hubert MOREAU  
Eric SIMON

## Édito

Ce numéro 2 des Infos paraît quelques jours après notre assemblée générale, moment fort de bilan et de perspectives, pour notre association. Nous avons choisi cette année, afin d'enrichir notre vision de l'avenir, de compléter les rapports habituels, rapport moral, rapport d'activité et rapport financier par les propos d'un intervenant. C'est ainsi que monsieur Alexandre MOINE a pu venir nous parler du travail social en lien avec les territoires. Il est en effet professeur de géographie à l'université de Franche-Comté et poursuit des recherches sur ce thème. L'approche territoriale renvoie à des notions de plus

en plus mobilisées et qui touchent les modes d'organisation, de gestion de l'action sociale tout comme les pratiques professionnelles. Les notions de transversalité, de partenariat, de coopération, de parcours personnalisés deviennent familières même si toutes les implications sont encore loin d'être visibles et opérationnelles.

La notion de développement social territorial a pour objet d'apporter une meilleure réponse aux besoins des populations en particulier en permettant à celles-ci d'être actives et responsables mais aussi grâce à une meilleure coordination des acteurs sociaux. Parce que la vie

associative est soucieuse de démocratie, de citoyenneté et d'innovation nous avons le devoir d'améliorer nos fonctionnements, et de développer de nouvelles pratiques. Parce que je connais votre engagement en direction des populations que vous aidez, je sais que je peux compter sur vous pour que les évolutions de notre association contribuent à une amélioration de leurs conditions de vie et à une facilitation de leur intégration sociale.



## Actualités



### PROJET DIHAL

En réponse à un appel d'offres lancé par la Direction Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement des personnes sans abri et mal logées (DIHAL), l'ADDSEA a mis sur pied un projet original en direction des jeunes en errance, notamment ceux qui vivent et se déplacent avec leurs chiens et qui, bien souvent, ne souhaitent ou ne peuvent pas être hébergés en CHRS. Prenant appui sur l'équipe éducative qui depuis sept ans intervient dans le centre-ville de Besançon, ce projet utilise les méthodes d'intervention bien connues de la Prévention Spécialisée et notamment le travail de rue qui consiste à "aller vers" les publics. Menée en parte-

nariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de Besançon, l'association Julienne Javel et la Boutique Jeanne Antide, cette action s'articule autour de plusieurs axes.

- Il s'agit notamment de proposer des logements "passerelles" à haut seuil de tolérance.

"On n'exige pas des personnes qu'elles aient un projet d'insertion sociale bien établi. On tolère qu'elles soient encore confrontées à des problèmes d'addiction ou qu'elles présentent des troubles psychologiques. Elles peuvent tester l'accès au logement par des allers et retours possibles avec la rue. Les seules exigences concernent le maintien de l'accompagnement social, ainsi que le respect de l'appartement et du voisinage".

L'expérience a démarré avec l'hébergement d'un couple ayant deux chiens. Des solutions alternatives au squat sont également à l'étude.

- Le projet s'appuie sur le binôme homme/chien autour des questions du « prendre soin de » et de l'insertion sociale.

- Il comporte également un volet prévention afin que les jeunes qui sortent des institutions ne se retrouvent à la rue.

Marie-Ange Fumei  
Educatrice Spécialisée

## État des lieux : Bâti

### Projets architecturaux



La réflexion sur l'évolution du patrimoine de l'Association doit répondre à un double objectif : s'intégrer dans une démarche d'évolution des politiques publiques, tout en conjuguant l'efficacité des moyens engagés.

Un projet bien avancé est celui de l'humanisation du CHRS Le Roseau. L'immeuble qui va être rénové se trouve au 41 chemin des Torcols à Besançon. Il accueille prioritairement des femmes avec enfants. Ce projet en lien avec l'évolution des politiques sociales permettra de favoriser l'autonomie des personnes accueillies dans 15 logements dans un cadre de vie adapté et aux normes actuelles. Les économies d'énergie sont évidemment un point important du projet. Un investissement de plus de 1 200 000 € est engagé dans le cadre de cette opération. Les travaux vont débuter prochainement et devraient durer une année entière. Pour conduire cette opération, l'ADDSEA a obtenu l'agrément de « maîtrise d'ouvrage d'insertion ». D'autres projets sont en cours au sein de l'Association. Ils feront l'objet de développement lors de prochains numéros.

Sylvain Donnet  
Directeur général

### Réforme Formation Professionnelle :

## À venir

Syndicats et patronat se sont entendus le 14 décembre 2013 sur un projet d'accord pour la réforme de la formation professionnelle. Cette nouvelle loi fait évoluer les droits des salariés dans la construction de leur carrière. Parmi les évolutions majeures, il faut retenir la création du compte personnel de formation (CPF) pour tous les salariés. Il remplacera l'actuel DIF et deviendra un outil majeur pour le droit à la formation qualifiante.

### Projet lits thérapeutiques



#### SOLEA

En référence aux objectifs et priorités du Projet Régional de Santé 2012-2016, ainsi qu'aux recommandations du Schéma Régional Addic-tion 2009-2013, un diagnostic a été conduit par l'Union Régionale de la Fédération Addiction autour des difficultés de prise en charge des personnes addictes et de l'absence de dispositif de soins résidentiels spécialisé en addictologie en Franche-Comté.

Sur les bases de cette étude, les directions des centres d'addictologie ont proposé un projet associant les compétences des équipes de cinq CSAPA : CHS du Jura-Centre Briand, ADDSEA-Solea, ANPAA70-

Escale, ALTAU-Le Relais et AHS-FC-Equinoxe afin de créer un Dispositif régional d'appartements thérapeutiques relais en addictologie dans les villes où s'exercent leurs activités : Dole, Besançon, Vesoul, Belfort et Montbéliard.

La volonté commune de poursuivre ce travail de réflexion et de coopération a conduit ces structures partenaires à envisager le portage du projet à travers la création d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale dans l'objectif de doter les associations d'un outil d'organisation à dimension régionale préfigurant des attributions plus larges.

L'Agence Régionale de Santé ayant donné son feu vert à l'expérimentation du dispositif résidentiel dès la fin 2013, l'ADDSEA-Solea a été

sollicitée pour assurer la phase de démarrage du projet. Deux travailleurs sociaux (éducatrice spécialisée et assistant de service social) ont été recrutés afin de constituer l'équipe mobile dédiée à cette mission. Garants du projet d'accompagnement, ils sont appelés à se déplacer dans les CSAPA associés et dans les appartements afin de rencontrer les référents et les personnes accueillies. Les débuts ont été mis à profit pour rédiger le projet de service, le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement du dispositif. Les premiers appartements thérapeutiques relais en addictologie devraient ouvrir en juin prochain.

Philippe Voillequin  
Directeur CSAPA SOLEA

### Le Placement à Domicile



#### POLE PE2A

La Loi du 5 mars 2007 rénovant la protection de l'enfance a déjà sept ans d'âge. Sept

années pour intégrer une ouverture en forme d'oxymore ; je veux parler du placement éducatif au domicile des parents (PEAD). Un placement mais au domicile des parents ! L'antinomie apparente ne peut être dépassée qu'à la condition de concevoir et d'assumer le PEAD comme une véritable délégation confiée par le juge des enfants. De fait, pour les intervenants, il s'agit bien d'une responsabilité éducative.

Lourde tâche s'il en est, voire impossible pour reprendre le bon mot de Freud. Rappelons ici deux particularités : la première est que, pour partie, cette ouverture n'est pas nouvelle et le Pôle éducatif a su, en tout temps, faire preuve d'innovation et expérimenter des modalités de prise en charge originales. Qui se souvient encore qu'il y a douze ans (en 2002), l'ADDSEA adressait un document de synthèse sur l'accueil séquentiel (ancêtre du PEAD) à des destinataires alors fort réservés ? Leurs successeurs nous enjoignent aujourd'hui de s'activer à la réalisation de placements du même type. La deuxième particularité tient à l'intervention elle-même, légitimée

par la délégation éducative. Il s'agit d'éviter trois écueils propres à nos professions : la position moralisatrice, le savoir préétabli et la tentation de parler à la place des personnes concernées. Gageons que ce nouvel enjeu sera pour tous un challenge mais aussi une opportunité pour rendre enfin lisible ce travail d'ouverture et d'adaptation, appelé de nos vœux et amorcé depuis de nombreuses années.

Eric Simon  
Directeur du Pôle éducatif PE2A